

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Rétz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger..	20 —

2.423 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **Mardi 9 Avril, à 20 h. 30**

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. Rigadon (René), 11, boulevard Gergovia, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Géologie*, parrains MM. Moreau et Josserand. — M. Fournier (Jacques), ingénieur agricole, L'Allée, Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), parrains MM. Flammary et Bonnamour. — M. Sirot (Charles), 28, rue de Hesques, Valenciennes (Nord), parrains Dr^s Riel et Bonnamour. — M^{lle} Cinqualbre, 40, cours Morand, parrains M^{lle} Tourlonnias et M. Nétien. — M. Bonzon (Louis), 8, avenue des Hes-d'Or, Hyères (Var). *Phanérogamie et Mycologie*, parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Audebert (G.), 64, boulevard Thiers, Eu (Seine-Inférieure). *Mycologie*, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Bourgeois (Dr G.), vétérinaire municipal, 2, rue du Petit-Cîteaux, Dijon (Côte-d'Or). *Mycologie*, parrains MM. Barbier et Josserand. — M. Charrière (L.), instituteur, Trémolat (Dordogne). *Mycologie*, parrains M^{lle} Albesard et M. Josserand. — M. Chabanaud (Paul), 8, rue des Ecoles, Paris (5^e). *Reptiles et Batraciens du globe ; Poissons d'Europe et des colonies françaises, principalement soléidés du globe, actuels et fossiles*, parrains MM. Gaillard et Josserand. — M. Bigot (G.-E.), instituteur retraité, Molineuf (Loir-et-Cher). *Histoire naturelle générale*, parrains MM. Riel et Josserand. — M. le Dr Co-

demi-cylindrique, il est plus facile d'amener les ailes dans la position voulue parce que les nervures sont plus saillantes en dessous qu'en dessus ; on risque moins d'enlever des écailles. Les pattes ne risquent pas d'être cassées, n'étant pas coincées dans une rainure. On peut étaler en avant la première paire de pattes.

Il est plus facile d'obtenir que les ailes soient dans un plan bien perpendiculaire à l'épingle. Les antennes sont faciles à fixer symétriquement et le corps est soutenu naturellement dans la cannelure où il repose. Avec deux épingles en croix on l'empêche de dévier en séchant. Les longs poils de certains papillons ne sont pas aplatis comme le font souvent les bandelettes de papier sur les ailes.

Enfin, avec un peu d'habitude, ce procédé est plus rapide.

Que peut-on lui reprocher ? Qu'il demande des précautions dans le maniment des étaloirs ; c'est vrai, mais ce n'est pas un motif suffisant pour l'écartier.

Il y a un reproche peut-être plus sérieux à lui faire. Quand on est en voyage, si l'on veut étaler des papillons fraîchement capturés, avec les étaloirs en usage on peut transporter dans des boîtes spécialement aménagées les papillons sur les étaloirs avant qu'ils soient secs.

A part cela, l'étalage en dessus avec des bandes de papier nécessite un matériel plus simple, plus léger et moins encombrant. Je ne dis pas moins coûteux, parce qu'on peut se procurer des déchets de glace gratuitement que l'on débite soi-même avec un diamant de vitrier. La confection des presses ne revient donc pas cher.

Note sur quelques procédés nouveaux pour la préparation des coléoptères

Par H. TESTOUT

Dans *Journal of the Elisha Mitchell Scientific Society*, de décembre 1934, vol. L, n° 1-2, p. 255, M. J.-M. VALENTINE publie une étude intitulée « Technique in the preparation of Coleoptera », dans laquelle figurent quelques procédés qui sont nouveaux et méritent d'attirer l'attention des entomologistes par leurs qualités et les avantages qu'ils semblent apporter.

Dans la présente note, je crois utile de signaler ces méthodes, en indiquant les résultats que j'ai obtenus et en ajoutant des renseignements complémentaires d'ordre pratique.

1° MONTAGE DES COLÉOPTÈRES SUR ACÉTATE DE CELLULOSE. — Au sujet du collage des petites espèces sur des cartons découpés, dont l'usage est généralement adopté par les entomologistes, l'auteur souligne avec raison les graves défauts de ce procédé.

Dans la méthode européenne où toute la face abdominale est cachée, l'examen de cette partie du corps indispensable pour l'étude est impossible.

Dans la méthode américaine, où l'insecte est collé sur la pointe d'une plaquette étroite et perpendiculaire à sa longueur, si la face ventrale est presque entièrement visible, les appendices ne sont plus protégés des chocs comme la méthode européenne.

Une solution avait été cherchée en Allemagne et en Autriche par l'usage de plaquettes en celluloid, mais la visibilité à travers ces lamelles n'est pas bonne et en outre elles prennent avec le temps une couleur jaune désagréable. Ce procédé n'a pas eu de succès.

M. VALENTINE propose l'usage de plaquettes en acétate de cellulose, planes et d'une épaisseur de 3/10^e de millimètre environ. Toutefois cet auteur

n'indique pas la nature exacte de ce support. L'industrie des soies artificielles et des matières cellulósiques livre en effet actuellement des feuilles transparentes, souples ou rigides, fabriquées à partir d'un acétate de cellulose pur, et dont la composition est variable suivant les fabriques, certaines livrant aussi des feuilles transparentes à base de nitrocellulose et de viscose.

J'ai pu monter sur des feuilles rigides fournies par une maison française un certain nombre de coléoptères à titre d'essai, et on est obligé de reconnaître que cette matière, d'une transparence et d'une planéité parfaites sur une épaisseur de 3 à 5/10^e de millimètre, permet l'examen de la face abdominale avec autant de facilité que s'il n'y avait pas de feuille intercalée. L'examen à la loupe se fait sans aucune difficulté.

Je crois que dans un avenir prochain l'usage de ce matériel nouveau sera généralisé et que ses avantages seront très appréciés surtout pour le montage d'espèces rares ou délicates telles que les cavernicoles.

2^o COLLAGE. — Le montage des spécimens sur ces plaquettes peut se faire comme pour les supports en carton au moyen de la gomme arabe, suivant la formule classique de Leprieur (*L'Echange*, 1886, n^o 22, p. 11), dont je rappelle ici la formule :

Eau	120 centimètres cubes
Gomme du Sénégal blanche	60 grammes
Sucre blanc ordinaire	30 —

Pour éviter l'altération de ce mélange LEPRIEUR ajoute 5 grammes d'acide phénique cristallisé pour 100 centimètres cubes de colle.

Cette formule a été répétée ainsi dans de nombreux articles. Je crois bon de signaler que cette dose massive d'acide phénique est susceptible d'altérer et de précipiter la gomme qui ne colle plus, ainsi que cela m'est arrivé dans plusieurs essais. Il suffit de 0 gr. 50 d'acide phénique pur pour la rendre imputrescible. A défaut, on peut remplacer par 1 gramme d'acide salicylique, pour 100 centimètres cubes de colle.

La colle au celluloïd qui est entièrement transparente et qui sèche très vite peut être substituée avec avantage à la gomme arabe qui laisse une certaine opacité.

Voici une formule éprouvée que j'utilise depuis longtemps avec succès :

Acétone	35 centimètres cubes
Acétate d'amyle	25 —
Celluloïd	10 grammes

Cette colle est d'une fluidité appropriée, et elle sèche en une heure environ. L'augmentation de la proportion d'acétone accélère le séchage, par contre l'augmentation de la proportion d'acétate d'amyle en prolonge la durée.

L'adhérence des colles au celluloïd n'est possible que sur des surfaces absolument sèches, il y a donc lieu de tenir compte de cela afin d'éviter des décollements ultérieurs.

M. VALENTINE craignant l'altération des plaquettes d'acétate de cellulose par les colles au celluloïd, recommande pour le montage la colle de poisson.

Je n'ai pas constaté avec la formule de colle que j'indique, la moindre altération sur les plaquettes transparentes, le séchage est d'ailleurs très rapide.

J'ajoute que la préparation de pattes, antennes, etc., est très facile par ce procédé, l'appendice réparé restant exactement à sa place et sans bourrelet visible. (A suivre.)